

## Continuons à nous mobiliser pour garder nos services publics de proximité à Meudon

Le 8 décembre 2011 notre groupe avait fait voter un vœu à l'unanimité du conseil municipal pour demander le maintien des centres de Sécurité sociale de Meudon. Les dernières informations nous montrent que la bataille pour la sauvegarde des centres de sécurité sociale doit s'amplifier si l'on veut conserver ces services publics de proximité. Les Meudonnais le demandent.

Avec plusieurs élus et usagers des Hauts-de-Seine, nous avons rencontré le 9 février dernier, le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie du 92. Malgré les milliers de signatures de la

pétition contre la fermeture des centres recueillis à Meudon et dans le reste du département, et alors que le programme de démantèlement des centres a été rejeté une quatrième fois par le conseil d'administration, la direction de la CPAM 92 entend maintenir et aggraver son projet.

La situation est bien plus grave que nous le pensions. En effet, le Contrat Pluriannuel de Gestion 2010/2013 indique que ce ne sont plus 19, mais 27 centres qui sont menacés à court terme. Il ne subsisterait que 11 centres sur les 40 des Hauts-de-Seine!

Pour Meudon, le 9 sentier de la Pointe serait mis en

vente et le bail de celui de Meudon Millandy serait dénoncé. Ainsi, Meudon comme de nombreuses villes du 92 pourrait ne plus avoir de centre de sécurité sociale!

Nous refusons cette grande braderie du patrimoine social. Un nouvel élan de mobilisation est indispensable. Nous y travaillons avec tous ceux qui auront cette volonté de promouvoir une certaine idée du service public de proximité!

**MEUDON OXYGENE et ses élus  
Marc Mossé, Bernard Jasserand,  
Philippe Caramelle.**